

Le Maire

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**du lundi 27 juillet 2020 à 14h00
en salle des Conseils du centre administratif**

- - -

ORDRE DU JOUR

Affaires Générales

1	Affectation du résultat de l'exercice 2019 du budget de la ville de Strasbourg.
2	Affectation du résultat de l'Œuvre Notre-Dame.
3	Budget supplémentaire 2020 de la ville de Strasbourg.
4	Budget supplémentaire de l'Œuvre Notre-Dame.
5	Création de la commission "Finances et budget municipal".
6	Approbation de la méthode et des modalités d'élaboration des remboursements calculés par la Commission mixte paritaire régissant les remboursements de la Ville à l'Eurométropole de Strasbourg pour l'exercice 2019.
7	Adoption du règlement intérieur.
8	Fixation des indemnités de fonction des membres du Conseil municipal.
9	Affectation d'enveloppes budgétaires pour les collaborateurs de groupes.
10	Emplois de cabinet.
11	Avis sur les emplois Ville.
12	Application des articles L 2122-18 à 2122-22 du Code général des collectivités territoriales - délégations du Conseil à la Maire.
13	Actes authentiques établis en la forme administrative.
14	Désignation d'un correspondant défense.
15	Désignation des membres de la Commission d'aménagement de la Ville de Strasbourg.
16	Désignation des membres de diverses commissions.
17	Désignation des représentants de la Ville de Strasbourg au sein des sociétés, établissements publics et organismes divers.

18	Désignation des représentants de la ville de Strasbourg au sein de divers établissements scolaires et d'accueil des établissements de la petite enfance.
19	Conseil d'administration du centre communal d'action sociale et commission municipale d'aide sociale plénière : fixation du nombre de membres et désignation.

Interpellations

20	Interpellation de M. Pierre JAKUBOWICZ: "l'écologie ne doit pas être un privilège".
21	Interpellation de Mme Rebecca BREITMAN : "un plan d'urgence pour nos associations dès cet été".
22	Interpellation de Mme Isabelle MEYER relative au Marché de Noël.
23	Interpellation de M. Jean-Philippe VETTER concernant le stationnement et la gratuité.